



**DEVELOPPER ET EXPLOITER  
UN FONDS SPECIALISE**

**SOUS LA DIRECTION DE  
GEORGES PERRIN**

1999

**enssib**

**COLLECTION LA BOITE A OUTILS**

D.1674

# **Développer et exploiter un fonds spécialisé**

sous la direction de Georges Perrin

**collection la Boîte à outils**

enssib  
école nationale supérieure des sciences  
de l'information et des bibliothèques

**ONT CONTRIBUÉ À CE VOLUME :**

ANNIE BUFFETEAU-HEJBLUM, Institut français du pétrole.  
Rueil-Malmaison

BÉATRICE ESTEOULE, Bibliothèque universitaire des  
sciences de Grenoble I

NELLY GUILLAUME, Bibliothèque interuniversitaire des  
langues orientales, Paris

GÉRARD MARTIN, Bibliothèque municipale de Charleville-  
Mézières

FRANÇOISE PASCAL, Service commun de la documentation  
de Haute-Alsace

GEORGES PERRIN, Bibliothèque nationale de France

PHILIPPE RUSSELL, Service commun de la documentation  
de Haute-Alsace

ANDRÉ-PIERRE SYREN, Bibliothèque municipale de Dijon

YVETTE WEBER, Bibliothèque municipale de Lyon

Directeur de la collection : Bertrand Calenge

Secrétariat de rédaction : service des éditions de l'enssib

Conception graphique de la couverture : Olivier Cartallier

## SOMMAIRE

**MODE D'EMPLOI** par Georges Perrin . . . . . 7

### PREMIÈRE PARTIE : **Collecter**

**A** **Constituer et développer un fonds spécialisé**  
par Nelly Guillaume . . . . . 13

**B** **Un fonds spécialisé entre acquisitions  
et conservation : l'Institut français du pétrole**  
par Annie Buffeteau . . . . . 35

**C** **Gérer un fonds spécialisé  
au sein d'une collection générale**  
par Béatrice Estéoule . . . . . 47

**D** **Les frontières de la collecte ou du bon usage  
de l'exhaustivité**  
par Gérard Martin . . . . . 63

### DEUXIÈME PARTIE : **Signaler et intégrer**

**E** **Signaler pour communiquer**  
par André-Pierre Syren . . . . . 83

TROISIÈME PARTIE : **Proposer**

<b>F</b>	<b>Accueillir un public spécifique : des universitaires en bibliothèque municipale</b> par Gérard Martin . . . . .	105
<b>G</b>	<b>Le public d'un fonds spécialisé : contours et pratiques</b> par Yvette Weber . . . . .	111
<b>H</b>	<b>Valoriser un fonds spécialisé</b> par Françoise Pascal et Philippe Russell . . . . .	127

QUATRIÈME PARTIE : **Maintenir**

<b>I</b>	<b>Faire évoluer un fonds spécialisé</b> par Georges Perrin . . . . .	143
----------	--	-----

**MEMENTO**

	par Georges Perrin . . . . .	155
--	------------------------------	-----

<b>BIBLIOGRAPHIE</b> . . . . .	159
--------------------------------	-----

## **MODE D'EMPLOI**

par Georges Perrin

La plupart des bibliothèques publiques, quel que soit le caractère encyclopédique de leurs collections, possèdent des collections spécialisées ou des fonds particuliers.

On définit généralement les collections spécialisées par le ou les thèmes, la ou les disciplines et sous-disciplines, le ou les personnages qui en constituent le cadre et l'objet. De ce point de vue, on peut dire qu'elles sont souvent l'apanage de bibliothèques spécifiquement orientées vers l'étude et la recherche (bibliothèques des universités, des grandes écoles, des organismes de recherche). Une collection spécialisée peut alors constituer à elle seule le fonds de la bibliothèque : c'est le cas, par exemple, des bibliothèques d'organismes de recherche très spécialisés (agriculture, pédagogie, démographie, etc.).

Mais une telle collection peut également se développer selon son principe propre, au sein d'une collection plus encyclopédique ; on songe ici à certaines collections de bibliothèques municipales, distinctes du fonds proprement local, développées autour d'un thème ou d'un personnage, dont le nombre de documents constitue une masse critique et dont l'intérêt est reconnu par l'ensemble des bibliothèques d'une même région ou au niveau national. On songe également aux CADIST (Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) qui, au sein des bibliothèques d'université dont les collec-

tions s'adaptent à une demande de formation très diversifiée, développent et spécialisent une collection autour d'une discipline, d'un thème particulier, de telle sorte qu'ils puissent répondre aux besoins les plus exigeants des chercheurs.

Les fonds particuliers, quant à eux, relèvent d'une définition plus floue. Les récentes opérations d'informatisation des catalogues de bibliothèques municipales ont permis d'identifier ces collections d'ouvrages imprimés, de composition relativement homogène, généralement arrivées sous forme de dons et que l'on peut qualifier de patrimoniales. Les grandes bibliothèques municipales, conservatoires naturels de la culture locale, sont très riches de ces fonds variés et multiples, qui s'intègrent plus ou moins parfaitement, selon leur contenu, dans les fonds locaux ou régionaux.

Comme on le voit, la moindre réflexion sur les collections spécialisées, les fonds spécialisés et les fonds particuliers se heurte à la complexité que révèle l'enchevêtrement de ces notions.

Le présent volume a pour ambition de mettre en lumière la particularité des traitements qu'il convient d'appliquer à l'ensemble de ces collections qui ont pour seuls points communs de n'être pas *a priori* encyclopédiques, et d'avoir pour destinations premières l'étude et la recherche – qu'elle soit fondamentale ou appliquée dans le cadre public, ou plus simplement individuelle et érudite.

L'examen de la particularité de ces traitements suivra le rythme classique des missions de toute bibliothèque : collecter, traiter, communiquer. On y ajoutera un quatrième domaine de réflexion portant sur l'évolution de ces collections : selon quels critères, en fonction de quels paramètres poursuivre leur accroissement ? La constitution ou le développement de collection se situe au point d'interférence de deux contextes : l'environnement documentaire existant (contexte thématique, mais aussi géographique) et l'état de l'offre dans le domaine considéré.

Ainsi, dans la première partie, sont évoqués les problèmes de la collecte destinée à constituer et à développer une collection spécialisée. Nelly Guillaume détaille les étapes et les difficultés de la collecte pour une collection tributaire d'une production éditoriale étrangère, dispersée et difficilement repérable.

Annie Buffeteau réfléchit sur le nécessaire souci de l'environnement documentaire en termes de partenariat pour l'acquisition, la conservation et la valorisation d'un fonds spécialisé.

Quelle place donner, en termes de choix et de visibilité, à une collection spécialisée qui se développe dans une collection plus vaste ? Béatrice Estéoule, s'appuyant sur l'exemple d'un CADIST, élabore des pistes de réponses, tandis que Gérard Martin, en évoquant la collecte de la littérature grise, dessine les limites de l'exhaustivité de la collecte et, par là même, celle du fonds spécialisé en cours de constitution.

La deuxième partie fait l'objet d'un chapitre rédigé par André-Pierre Syren, qui traite du travail bibliographique appliqué aux collections particulières. Il définit les règles de signalement les plus appropriées à ce type de fonds et décrit les conditions d'accès qui en découlent.

A quel public correspond tel type de spécialisation d'une collection ? Quels accès faut-il organiser en termes de catalogue, de conditions d'accueil du public, de mise en valeur des fonds ? C'est à ces questions que s'efforceront de répondre les interventions composant la troisième partie. Gérard Martin évoque les conditions d'accueil, au sein d'une bibliothèque municipale, d'un public universitaire concerné par un fonds spécialisé. Yvette Weber observe la confrontation (imbrication ou exclusion) du public d'un fonds spécialisé avec celui du reste de la bibliothèque. Elle tire de cette observation des indications pratiques pour l'accueil, le signalement et la valorisation d'un tel fonds.

## 10 Développer et exploiter un fonds spécialisé

Françoise Pascal et Philippe Russell achèvent cette partie par un chapitre sur la mise en valeur et l'accès, pour un public élargi, aux richesses d'un fonds spécialisé.

Enfin, comme cela a été évoqué plus haut, un dernier chapitre est consacré à une ébauche de méthode pour la maîtrise de l'évolution d'un fonds spécialisé. Cette méthode définit l'ensemble des paramètres et descripteurs qui permettent de suivre et de contrôler l'évolution d'un fonds spécialisé pour le maintenir sur son axe de développement et affermir son homogénéité.